

Novembre 1996

No. 53

NORMES INTERNATIONALES
RELATIVES AUX SYSTEMES DE GESTION DE
L'ENVIRONNEMENT - SERIE ISO 14000:
Incidences pour le commerce international des
pays en développement

Sommaire

Sujets et documents

Principal but de la série

La Norme ISO 14001 de spécifications des systèmes
de gestion de l'environnement

La Norme ISO 14004 d'orientation des systèmes de gestion de l'environnement

Les normes d'audit environnemental

Les normes d'étiquetage environnemental

Incidences pour les pays en développement

L'enquête de l'ONUDI sur les incidences commerciales des séries
ISO 9000 et ISO 14000

Bibliografie recommandée

Sujets et documents

L'Organisation internationale de normalisation (ISO), qui est au plan international l'organisme faîtière en matière de normalisation, est en train d'achever les travaux préparatoires relatifs aux premières normes internationales concernant les systèmes de gestion de l'environnement.

Avec plus de 11 000 normes publiées, les instituts de normalisation membres de l'ISO appartiennent à 120 pays.

Les premiers documents de la série 14000 qui devraient paraître avant la fin de 1996 sont les suivants:

ISO 14001	Systèmes de management environnemental - Spécification et lignes directrices pour son utilisation
ISO 14004	Systèmes de management environnemental - Lignes directrices générales concernant les principes, les systèmes et les techniques de mise en oeuvre
ISO 14010	Lignes directrices pour l'audit environnemental - Principes généraux
ISO 14011.1	Lignes directrices pour l'audit environnemental - Procédures d'audit - Audit des systèmes de management environnemental
ISO 14012	Lignes directrices pour l'audit environnemental - Critères de qualification pour les auditeurs environnementaux

Telles sont les normes de la série ISO 14000 qui s'adressent aux organismes et qui constituent les documents de base dont pourront s'inspirer les chefs d'entreprise et leurs collaborateurs spécialisés lorsqu'ils voudront créer, entretenir, vérifier et améliorer en permanence leur système de gestion de l'environnement.

Le Comité technique 207 de l'ISO s'occupe

de l'élaboration des normes relatives à la gestion de l'environnement. Il s'appuie pour cela sur des groupes de travail (GT) et des sous-comités (SC) chargés des différents sujets ou domaines ci-après:

GT1	Aspects environnementaux des normes de produit
SC1	<i>Systèmes de gestion relatifs à l'environnement</i>
GT1	Spécification
GT2	Orientation générale
SC2	<i>Audit environnemental et investigations environnementales connexes</i>
GT1	Principes généraux
GT2	Procédures d'audit
GT3	Critères de qualification pour les auditeurs en matière d'environnement
GT4	Evaluations des sites environnementaux
SC3	<i>Etiquetage environnemental</i>
GT1	Programmes destinés aux praticiens
GT2	Revendications en matière d'environnement
GT3	Principes de base
SC4	<i>Evaluation de la performance environnementale</i>
GT1	Evaluation de la performance environnementale du système de gestion et sa relation avec l'environnement
GT2	Evaluation de la performance environnementale du système d'exploitation et sa relation avec l'environnement
SC5	<i>Evaluation du cycle de vie</i>
GT1	Principes généraux et procédures
GT2	Analyse d'inventaire du cycle de vie - Généralités
GT3	Analyse d'inventaire du cycle de vie
GT4	Evaluation de l'impact du cycle de vie
GT5	Interprétation de l'évaluation du cycle

	de vie	ISO 14041	Management environnemental - Analyse du cycle de vie - Analyse de l'inventaire
SC6	Termes et définitions	ISO 14050	Management environnemental - Vocabulary
	Les normes élaborées par les divers sous-comités de la TC 207 correspondront aux gammes de chiffres préattribués (qui justifient la dénomination générique de normes de la série ISO 14000) ci-après :	ISO 14022	Étiquettes et déclarations environnementales - Pretentions environnementales auto-déclarées - Symboles
SC1	ISO 14000- 14009 (Systèmes de gestion de l'environnement)	ISO 14031	Management environnemental - Lignes directrices concernant l'évaluation de performance
SC2	ISO 14010 - 14019 (Audit environnemental)	ISO 14023	Méthodologies d'essai et de vérification pour l'application dans l'étiquetage environnemental (Type II)
SC3	ISO 14020 - 14029 (Étiquetage environnemental)	ISO 14042	Management environnemental - Analyse du cycle de vie - Évaluation de l'impact du cycle de vie
SC4	ISO 14030 - 14039 (Évaluation de la performance environnementale)	ISO 14043	Management environnemental - Analyse du cycle de vie - Évaluation du perfectionnement du cycle de vie
SC5	ISO 14040 - 14049 (Évaluation du cycle de vie)		
SC6	ISO 14050 - 14059 (Termes et définitions)		
GT1	ISO 14060 (Aspects environnementaux des normes de produit)		

Outre les documents qui seront publiés à la fin de 1996, les travaux en cours comportent les normes suivantes, actuellement à l'état de projet ou en préparation :

ISO 14040	Management environnemental - Analyse du cycle de vie - Principes et cadre
Guide 64	Guide pour l'introduction des aspects environnementaux dans les normes de produit
ISO 14020	Étiquettes et déclarations environnementales - Principes généraux
ISO 14021	Étiquetages et déclarations environnementaux - Auto-déclarations environnementales - Lignes directrices et définition et usage des termes
ISO 14024	Étiquettes et déclarations environnementales - Programmes d'application, principes directeurs, pratiques et procédures de certification de programmes de critères multiples (type 1)

Une autre série de normes qui figurera probablement dans le programme de travail de la TC 207 proposera aux petites et moyennes entreprises des orientations en matière de systèmes de gestion de l'environnement. La mise au point définitive de ces normes pourrait intervenir entre 1997 et 2000.

Les principes directeurs auxquels obéissent les travaux de la TC 207 de l'ISO en matière de gestion de l'environnement supposent la transparence et une large participation à ses activités de toutes les parties intéressées, y compris des représentants des pays en développement, des petites et moyennes entreprises, des milieux industriels, des pouvoirs publics, des consommateurs, des négociants, des associations s'intéressant à l'environnement, des organismes à caractère scientifique et technologique ainsi que des professions juridiques. Cela explique en partie les délais qui ont été nécessaires au Comité pour livrer les premières normes internationales (le TC 207 a été créée en 1993 pour répondre à une prise de conscience de plus en plus aiguë sur la nécessité d'intervenir d'urgence pour préserver l'environnement, et cela à la suite des travaux de la Conférence des Nations Unies sur

l'environnement et le développement, ou Sommet de la Terre, tenue à Rio de Janeiro en juin 1992) adoptées par consensus, en pleine transparence. Ces procédures, lentes mais efficaces, devraient ensuite faciliter l'adoption et la mise en oeuvre au plan national. Les dernières réunions du TC 207 ont eu lieu à Rio de Janeiro (Brésil) en juin 1996 en présence de nombreux participants représentant des pays en développement.

Principal but de la série

La série ISO 14000 a pour principal objectif de promouvoir dans les établissements une gestion à la fois plus efficace et plus rentable de l'environnement et de proposer des instruments utiles et utilisables (efficaces par rapport à leur coût, basés sur des systèmes, souples, reflétant les meilleures pratiques disponibles en matière d'organisation) en vue de recueillir, interpréter et communiquer l'information relative à l'environnement. Il s'agira, en dernière analyse, d'améliorer la performance dans les domaines de l'environnement.

Pour les entreprises et les établissements des pays en développement, des économies en transition et des pays récemment industrialisés, la série de normes ISO 14000 est l'occasion de bénéficier de transferts de technologies sous la forme d'une manière de guide en vue de l'introduction et de l'adoption d'un système de gestion de l'environnement axé sur les meilleures pratiques universelles, de la même manière que la série ISO 9000 représentait un instrument pour le transfert des technologies relatives aux meilleures pratiques de gestion de qualité actuellement disponibles.

La norme ISO 14001 de spécifications des systèmes de gestion de l'environnement

Les normes ISO 14000 axées sur les établissements : ISO 14001 Systèmes de management environnemental - Spécification et lignes directrices pour son utilisation contient les prescriptions relatives à un système rigoureux de gestion de l'environnement (de la même manière qu'ISO 9001 contient les prescriptions relatives à un système rigoureux de gestion de la qualité).

Les prescriptions d'ISO 14001 comportent les éléments de base suivants:

- 1. Politique en matière de l'environnement**
- 2. Planification**
- 3. Mise en oeuvre et exploitation**
- 4. Phase de contrôle**
- 5. Révision de la gestion**

Ces phases correspondent aux principes de base du perfectionnement continu, universellement connus et formulés par D. Edward Deming (planifier, exécuter, vérifier,

agir) qui sont au coeur de la méthode de la gestion de qualité totale.

La norme ISO 14001 s'applique à tout organisme (entreprise publique ou privée, société commerciale, firme, établissement ou unité opérationnelle au sein d'un établissement) qui entend :

- < réaliser, entretenir et améliorer un système de gestion de l'environnement;
- < veiller à sa conformité avec la politique environnementale qu'il se sera engagé à mettre en oeuvre;
- < assurer la dissémination de cette conformité à l'égard des tiers, soit au moyen d'une certification ou d'un enregistrement de son système de gestion de l'environnement par un organisme indépendant, soit au moyen d'une déclaration de conformité à sa propre norme.

La série ISO 9000 relative aux systèmes de gestion de la qualité vise à donner entière satisfaction aux besoins des consommateurs, et c'est à cette fin que la norme ISO 9001 énonce 20 prescriptions. La série ISO 14000 relative aux systèmes de gestion de l'environnement entend faire droit aux besoins d'une large gamme d'intéressés et à ceux de la société en général, en vue de protéger l'environnement. Pour cela, les entreprises doivent obéir à cinq prescriptions clés spécifiées de la manière suivante dans les normes ISO 14001:

1. Politique en matière d'environnement

2. Planification

- 2.1. Aspects environnementaux
- 2.2. Prescriptions juridiques et autres
- 2.3. Objectifs et buts
- 2.4. Programme(s) de gestion de l'environnement

3. Mise en oeuvre et exploitation

- 3.1. Structure et responsabilité
- 3.2. Formation, sensibilisation et compétence
- 3.3. Communication
- 3.4. Documentation relative au système de gestion de l'environnement
- 3.5. Contrôle des documents
- 3.6. Contrôle opérationnel
- 3.7. Mise en alerte et intervention en cas d'urgence

4. Vérification et mesures correctives

- 4.1. Surveillance et mesures
- 4.2. Non-conformité et mesures correctives et préventives
- 4.3. Archives
- 4.4. Audit du système de gestion de l'environnement

5. Révision de la gestion

Chacune des prescriptions qui précèdent est brièvement expliquée dans la norme ISO 14001, laquelle se contente d'indiquer en détail ce qu'il convient de faire et non pas la manière de procéder (comme c'est le cas avec la norme ISO 9001). Par exemple, en ce qui concerne la prescription 2.3 Objectifs et buts, le document dispose que : (traduction libre)

- < "L'organisme fixera et poursuivra, documentation à l'appui, des objectifs et des buts en matière d'environnement, pour chacune des fonctions et chacun des niveaux de l'organisme qui seront concernés".
- < "Lors de l'établissement et de la révision de ses objectifs, l'organisme tiendra compte de la réglementation en vigueur, des aspects

environnementaux significatifs, de ses propres options technologiques et de ses différents impératifs d'ordre tant financier qu'opérationnel ou commercial, ainsi que du point de vue des parties intéressées".

- < "Les objectifs et les buts seront cohérents avec la politique environnementale, y compris l'engagement de prévention de la pollution".

On le voit, les similitudes entre les prescriptions d'ISO 9000 et celles d'ISO 14000 sont nombreuses dans des domaines tels que la politique générale, les programmes, la formation, la documentation, la vérification des documents, la non-conformité, les mesures correctives et préventives, les archives, les audits et les révisions de la gestion. Les deux normes ont notamment en commun la certification ou l'enregistrement par une tierce partie.

Toutefois, le nombre des certificats ISO 9000 délivrés dans le monde s'élevait autour de 130 000 dans près de 100 pays au milieu de l'année 1996, alors que la certification ou l'enregistrement d'ISO 14000 (ou de son prédécesseur, la norme britannique BS 7750-1994) en est aux balbutiements, même si quelque 300 établissements des Pays-Bas, d'Allemagne, de la République de Corée, du Danemark, du Royaume-Uni, du Japon, du Canada, de l'Australie et des Etats-Unis ont déjà obtenu la certification relative à la norme environnementale. En Thaïlande, un groupe pilote réunissant 10 entreprises ou établissements se prépare à la certification d'ISO 14000 tandis que s'organise une formation sur les conseils du Thailand Business Council for Sustainable Development (TBCSD), du Thai Environmental Institute (TEI) et de la Thailand Industrial Standards Institution (TISI). A ce titre, la TISI pourrait accréditer le TEI en tant qu'organe de certification pour ISO 14000.

La norme d'orientation en matière de systèmes de gestion de l'environnement: ISO 14004

D'autre part, la norme d'orientation ISO 14004 : Systèmes de gestion de l'environnement - Directives générales relatives aux principes de gestion, aux systèmes et aux techniques d'appui en matière d'environnement a pour but de fournir des orientations concernant l'élaboration et la mise en oeuvre des systèmes et des principes de gestion de l'environnement, y compris leur coordination avec d'autres systèmes de gestion. On y trouvera une mine d'idées, de principes, d'exemples, d'indications ou de conseils pratiques, l'ensemble proposant un manuel d'orientation complet destiné à guider les chefs d'entreprise s'efforçant d'introduire ISO 14000 dans leurs établissements. C'est ainsi qu'à la section relative aux Critères internes de performance (4.2.4), les exemples de secteurs où un établissement peut retenir des critères internes de performance portent sur les aspects suivants :

- systèmes de gestion;
- responsabilités du personnel;
- acquisitions, gestion et cession des équipements;
- fournisseurs;
- sous-traitance;
- suivi des produits;
- communications en matière d'environnement;

- relations avec les autorités réglementaires;- états d'alerte et de pré-alerte en cas d'incident concernant l'environnement;
- sensibilisation et formation en matière d'environnement;
- mesure et amélioration des données environnementales;
- réduction du risque inhérent aux fabrications;
- prévention de la pollution et conservation des ressources;
- projets d'investissement;
- modification des procédés de fabrication;
- gestion des matières dangereuses;
- gestion des déchets;
- gestion des eaux (par exemple eaux usées, eaux pluviales, nappe phréatique);
- gestion de la qualité de l'air;
- gestion de l'énergie;
- transports.

Cette norme est équivalente à la norme ISO 9004-1 : 1994 "Gestion de la qualité et éléments d'un système de qualité, première partie : Directives" dans la mesure où elle propose des directives en vue de l'application correcte des systèmes de gestion de la qualité dans un établissement. Il en résulte que cette norme ne peut pas être utilisée aux fins de certification.

Les normes d'audit environnemental

Les normes d'audit environnemental comportent un ensemble de directives de contrôle environnemental, et notamment des principes généraux (ISO 14010), des procédures d'audit pour les systèmes de gestion de l'environnement

(ISO 14011.1) et des critères de qualification pour l'audit environnemental (ISO 14012). En outre, ISO 14031 proposera des directives pour l'évaluation de la performance en matière d'environnement.

Les normes d'étiquetage environnemental

Les normes environnementales axées sur les produits comprennent le secteur critique de l'étiquetage environnemental (étiquetage

écologique) et les principes et pratiques d'évaluation du cycle de vie qui en sont inséparables. Malheureusement, dans ce domaine, la mise au

point définitive des normes ne devrait pas intervenir avant un certain temps étant donné les difficultés rencontrées pour parvenir à un accord entre les différentes parties concernées. Parmi ces dernières, il y a des exportateurs des pays en développement qui se trouvent confrontés à des difficultés d'accès aux marchés du fait des critères d'étiquetage écologique imposés dans les pays industrialisés dans le cas des produits en provenance des pays en développement, qu'il s'agisse de textiles et de vêtements, de cuir et de

produits en cuir, de bois ou de produits en bois, etc. (Voir le Bulletin CCI Qualité à l'exportation No 48 de février 1996 consacré à l'étiquetage écologique et autres prescriptions en matière de qualité environnementale dans le secteur des textiles et de l'habillement).

Incidences pour les pays en développement

Faute de normes et de directives internationales dans ce domaine, des systèmes d'éco-étiquetage sont mis en place dans de nombreux pays et de nombreuses régions (voir les bulletins du CCI Qualité à l'exportation Nos 40 et 42 de février et juillet 1994 où sont présentés une vingtaine de systèmes d'étiquetage écologique différents) d'où il résulte que les consommateurs se trouvent exposés à une prolifération de labels et de revendications d'ordre environnemental, apposés sur les produits ou leur conditionnement. Il est à espérer que l'existence de normes internationales dans ce domaine améliorera la situation et favorisera la transparence ainsi que la participation de toutes les parties intéressées à la question de l'étiquetage écologique.

D'autre part, l'évaluation du cycle de vie, ou analyse de l'impact environnemental d'un produit depuis sa conception jusqu'à sa mise au rebut en passant par sa production, son conditionnement, son transport et son utilisation, sur laquelle reposent la plupart des systèmes d'étiquetage écologique, impose aux exportations des pays en développement un certain nombre de charges du fait des stades de production non écophiles qui, au demeurant, peuvent très bien n'avoir aucune répercussion sur le produit final lorsque celui-ci atteint le marché de destination. Les difficultés de ce genre devront être prises en compte par les normes internationales relatives aux principes d'étiquetage écologique et à l'évaluation du cycle de vie pour assurer la transparence, la non-

discrimination et la pleine participation de toutes les parties concernées.

" Autres incidences pour les exportateurs des pays en développement

Les normes internationales sont volontaires par définition. Il en résulte que l'adoption des normes de la série ISO 14000 procédera d'une décision de la direction de la société, soucieuse d'éviter la pollution et les déchets et de réaliser ses gains de rendement et de compétitivité dans le respect de l'environnement. Selon un récent rapport du Programme de développement du secteur privé du PNUD¹ relatif aux normes ISO 14000, ces normes contribueront à créer une culture industrielle plus sensible aux problèmes d'environnement, d'où rentabilisation de l'emploi des matières premières et des déchets, réduction des émissions et accroissement des investissements consacrés à la lutte contre la pollution, à sa réduction et à des technologies plus

¹ISO 14000 Environmental Management Standards and Implications for Exporters to Developed Markets, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), New York, 1996, Programme de développement du secteur privé, One United Nations Plaza, TM 9th floor, New York, NY 10017, Tél.: 212 697 3846, Fax: 212 697 50 58 (rapport de 34 pages format A4).

propres. En outre, selon le rapport, il est très vraisemblable que les exportateurs des pays en développement se trouveront exposés à des pressions exercées par leurs partenaires commerciaux des pays industriels qui insisteront pour qu'ils mettent en place un système de gestion de l'environnement conforme à la norme ISO 14001 et qu'ils obtiennent la certification. Or, dans la généralité des cas, les entreprises des pays en développement qui souhaiteront obéir à cette prescription se heurteront à des obstacles. Ces obstacles tiennent avant tout au manque de capitaux et de qualifications, à l'absence d'infrastructures locales en matière de certification et du mécanisme d'accréditation approprié, susceptible de garantir la crédibilité internationale et de faciliter la reconnaissance mutuelle de la certification.

En ce qui concerne l'application des normes ISO 14000 les besoins des pays en développement comprendront l'obtention tant auprès du secteur public que du secteur privé d'une aide financière

et technique pour instaurer des systèmes de diffusion locale de l'information, sensibiliser les esprits, organiser des formations, procéder à des consultations et mettre en place des services efficaces et reconnus pour l'essai, l'inspection, la certification et l'accréditation, moyennant notamment un effort de coopération avec le secteur privé qui pourra prendre la forme d'échanges de savoir-faire et de technologie entre petites et moyennes entreprises.

L'enquête de l'ONUDI sur les incidences commerciales des séries ISO 9000/ISO 14000

Soucieuse d'identifier les effets potentiels sur le commerce des pays en développement d'ISO 9000, d'ISO 14000 et de l'étiquetage écologique, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a réuni un groupe d'experts à Vienne, du 23 au 25 octobre 1995. Cette réunion s'est tenue en présence de 25 experts représentant des pays en développement et les organisations internationales concernées. La nécessité d'une coopération internationale dans ce domaine a été reconnue, notamment pour aider les PME des pays en développement à réduire autant que possible les impacts négatifs que pourraient avoir les normes du point de vue de l'accès aux marchés internationaux. En fait, la plupart des problèmes évoqués dans le rapport du PNUD cité plus haut ont été abordés lors de cette réunion. En outre, l'ONUDI est en train de conduire une enquête mondiale sur les incidences

commerciales de ces normes, en collaboration avec l'ISO, RESOURCE Ltd. (Science and Technology Expertise) et le CCI. Les résultats de l'enquête devraient être disponibles dans le courant de 1997. Toutefois, les résultats d'une enquête préliminaire, présentés lors de la réunion

de Vienne, sont déjà disponibles dans une publication de l'ONUDI intitulée : Trade Implications of International Standards for Quality and Environmental Management Systems. Si vous souhaitez prendre connaissance de cette publication, veuillez vous adresser à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Division du développement et des ressources humaines, de l'entreprise et du secteur privé, Division des secteurs industriels et de l'environnement, Boîte postale 300, 1400 Vienne, Tél.: (431) 21131 3681/5090; Fax: (431) 21131 6840, e-mail: omaizza-neto@unido.org.

Des informations complètes et détaillées sur l'avancement des travaux consacrés par ISO TC 207 à la série de normes internationales ISO 14000 peuvent être directement obtenues auprès du secrétariat de l'ISO, et cela grâce à une publication qui sera périodiquement mise à jour et que l'on peut se procurer auprès des organismes membres de l'ISO (il en existe dans la plupart des pays en développement) ou auprès du siège de l'ISO à Genève.

Bibliographie recommandée

" Publications de l'ISO

- C ISO 14001 Systèmes de management environnemental - Spécification et lignes directrices pour son utilisation
- C ISO 14004 Systèmes de management environnemental - Lignes directrices générales concernant les principes, les systèmes et les techniques de mise en oeuvre
- C ISO 14010 Lignes directrices pour l'audit environnemental - Principes généraux
- C ISO 14011 Lignes directrices pour l'audit environnemental - Procédures d'audit - Audit des systèmes de management environnemental
- C ISO 14012 Lignes directrices pour l'audit environnemental - Critères de qualification pour les auditeurs environnementaux
- C Compendium de Normes ISO Environment - Qualité de l'eau, 1994, 3 volumes : Vol. 1 Généralités, 274 p., Fr.s. 121,00; Vol. 2 Méthodes chimiques, 336 p., Fr.s. 139,00; Vol. 3 Méthodes physiques, biologiques et microbiologiques; 226 p. Fr.s. 112,00.
- C Compendium de Normes ISO Environment - Qualité de l'air, 1994, 478 p., Fr.s. 188,00.
- C Compendium de Normes ISO Environment - Qualité du sol, 1994, 400 p. Fr.s. 166,00.

" Publications d'ASQC Quality Press

- C The ISO 1400 Handbook, 1996, 764 p., Joe Cascio, editor, item : H0929, US\$ 75,00.
- C What is ISO 14000? Questions and answers, second edition, 1996, 44 p., item: HO923, US\$ 24,95.
- C ISO 1400: A guide to the new environmental management standards, Tom Tibor with Ira Feldman, 1996, 237 p., item: P591, US\$ 35,00.
- C Implementing ISO 14001, Marilyn R. Block, 1997, environ 175 p., item: H0916, US\$ 38,00.
- C ISO 14001 Certification: Environmental management systems, W. Lee Kuhre, 1995, 365 p., item: P601, US\$ 63,00.

- C ISO 14010s Environmental Auditing: Tools and techniques for passing or performing environmental audits, W. Lee Kuhre, 1996, 435 p., item : P602, US\$ 63,00.

" Publications de la Canadian Standards Association (CSA)

- C Requirements for the competence of environment laboratories, ref: CAN/CSA-Z753-95, Can\$ 52,00
- C Guideline for pollution prevention, ref: Z754-94, Can\$ 40,00
- C Life cycle assessment, ref: Z760-94, Can\$ 40,00
- C Guideline on environmental labelling, ref: Z761-93, Can\$ 59,00
- C Design for the environment (DFE), ref: Z762-95, Can\$ 59,00
- C Introduction to environmental risk assessment studies, ref: Z763-96, Can\$ 40,00
- C Environmentally responsible procurement ("green procurement"), ref: Z766-95, Can\$ 30,00
- C User's guide to life cycle assessment: conceptual LCA in practice, ref: PLUS 1107, Can\$ 44,00
- C Life cycle review (LCR), ref: PLUS 1115, Can\$ 44,00
- C Competing leaner, keener and greener: a small business guide to ISO 14000, ref: PLUS 1117, Can\$ 30,00
- C Companion instructor's guide to PLUS 1117, ref: PLUS 1118, Can\$ 250,00
- C Reporting on environmental performance, PLUS 1131, ref: Z763-96, Can\$ 4500
- C ISO 14000 essentials handbook, ref: PLUS 14000, Can\$ 42,00

" Publications du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

-
- | | |
|--|---|
| <p>C Cleaner production: a guide to sources of information, 1996, US\$ 10,00</p> <p>C Life Cycle Assessment: what is it and how to do it, 1996, US\$ 40,00</p> <p>C Cleaner production - a training resource package, first edition, 1996, US\$ 120,00 (English, Spanish)</p> <p>C Trainers workbook on cleaner production in leather tanning, first edition, 1996, US\$ 120,00</p> <p>C Trainers workbook on cleaner production in the brewing industry, first edition, 1996, US\$ 100,00</p> | <p>C Trainers workbook on cleaner production in textile wet processing, August 1995, US\$ 120,00</p> <p>C Eco-efficiency and cleaner production: charting the course to sustainability (a UNEP IE/WBCSD joint publication)</p> <p>C UNEP/ICC/FIDIC Environmental Management System- training resource kit, US\$ 190,00</p> |
|--|---|

Adresses pour les commandes:

ISO

1, rue de Varembe
1211 Ginebra 20
Genève
Suisse

ASQC Quality Press

P O. Box 3066
Milwaukee, WI 53201-3066
Etats-Unis

CSA

178 Rexdale Boulevard
Etobicoke, Ontario M9W IR3
Canada

PNUE

Tour Mirabeau, 39-43, quai André Citroën
75739 Paris Cedex 15
France

Note: Cette publication a été préparée par M. Enrique Sierra, Conseiller principal (Gestion de la qualité des exportations), Section des services consultatifs spécialisés, Division des services d'appui au commerce, CCI CNUCED/OMC.